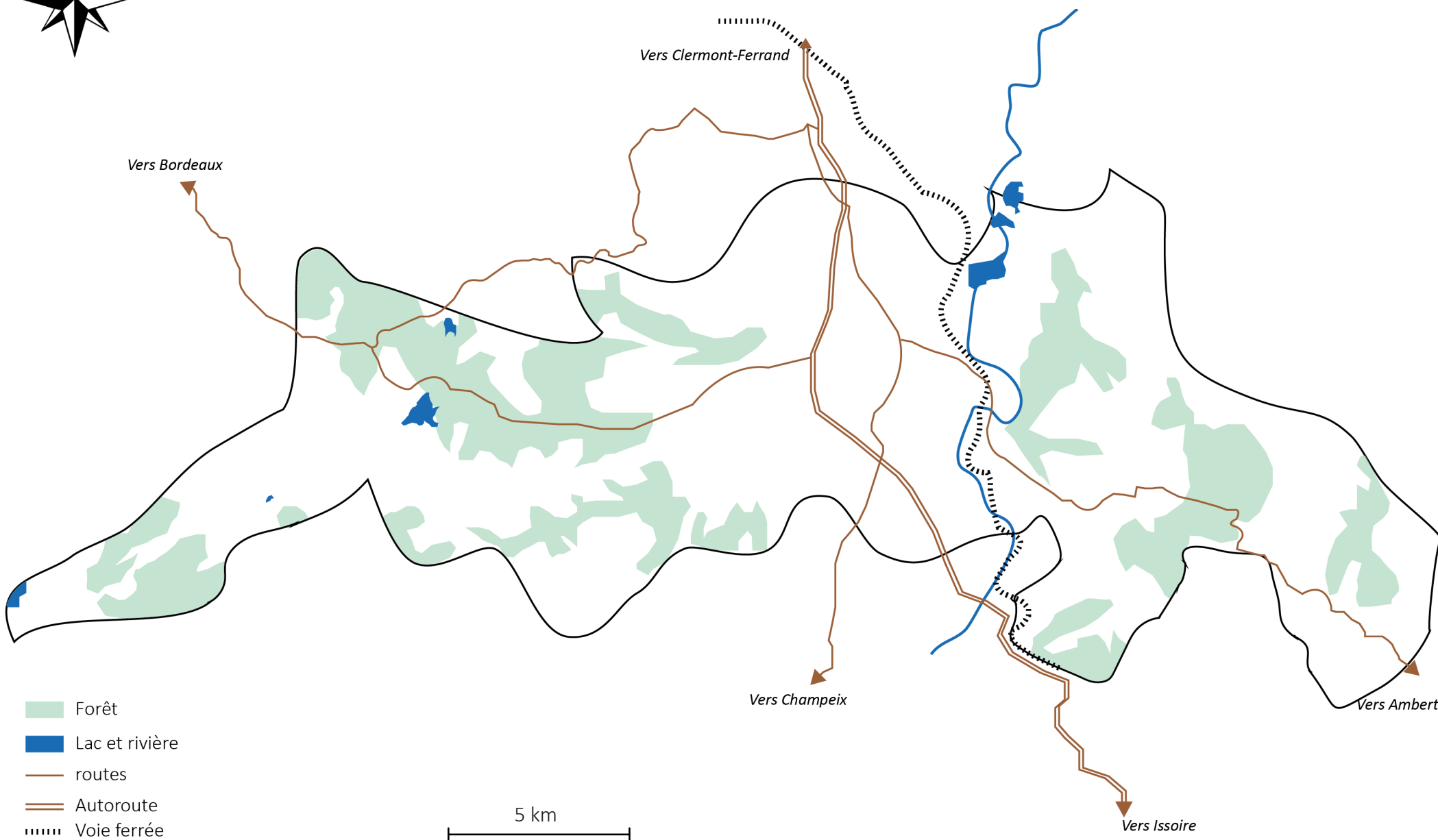




Sous-thème



Chiffres clés

Présentation des chiffres clés des dynamiques territoriales

Comparaison avec le territoire de :
**Communauté de communes Billom
Communauté**

Comparaison avec le territoire de :
**Communauté de communes Riom
Limagne Volcans**

Définitions :

Taux de concentration d'emploi : rapport entre le nombre d'emplois total d'un territoire sur le nombre d'actifs habitant le territoire.

Indice jeunesse : le rapport entre la population âgée de moins de 20 ans et celle de 60 ans et plus.

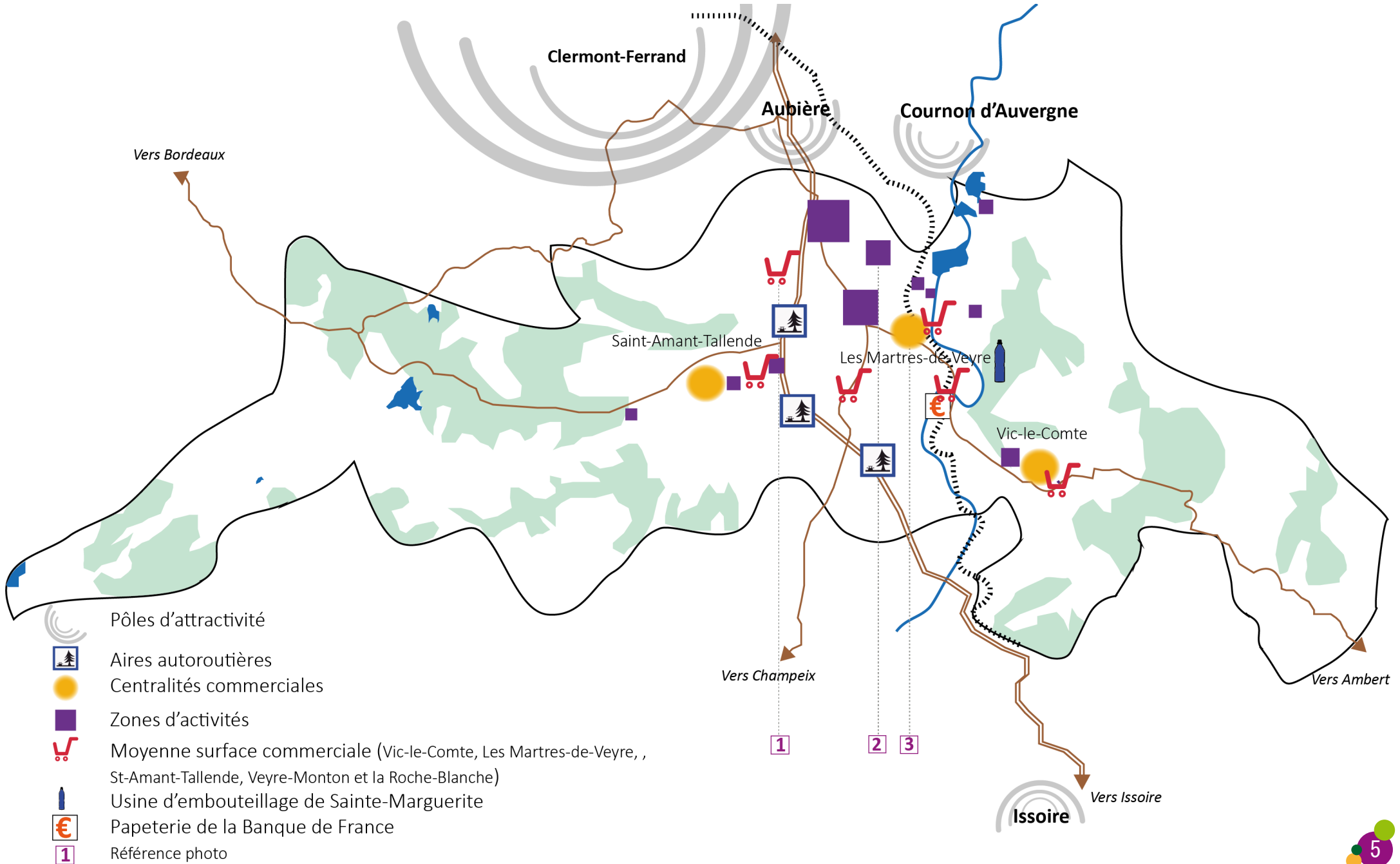
Illustrations - photos du territoire

Constats

Constats au regard des chiffres clés, de l'analyse spatiale et des entretiens avec les personnes ressources

Economie et Tourisme

Zones d'activités et Commerces



Chiffres clés



7 345
emplois en 2014

+1,7% +1,0%
Taux de croissance
annuel moyen +0,7%



0,41 0,46
Taux de concentration
de l'emploi 0,41
4
pôles d'attractivités



3
centralités commerciales

5
moyennes surfaces com-
merciales



11
zones d'activités

93
hectares



5,4%
6,7% 6,7%



7,8%
11,9% 6,8%



15,5%
16,2% 12%



56,7%
52,2% 59,2%



14,6%
13% 15,3%

Intermarché, La Roche Blanche

ZA Les Sagnes, Orcet

Centralité de Martres-de-Veyre

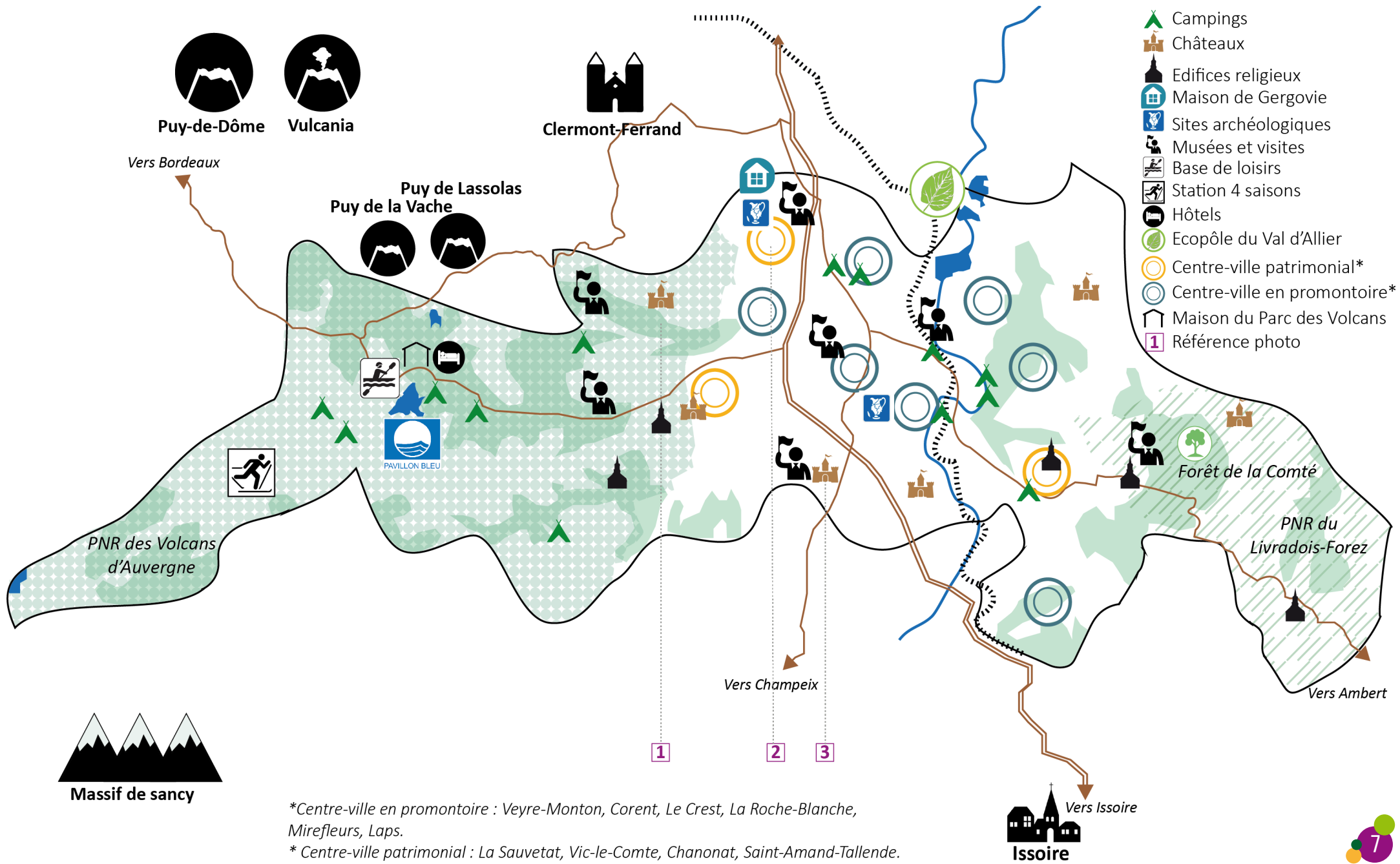


Source : Citadia conseil

Constats

- Un indice de concentration de l'emploi faible, témoin d'un territoire résidentiel ;
- Un territoire économique attractif, bien positionné, avec une dynamique d'emplois positive et un foncier économique accessible ;
- Des parcs d'activités à vocation essentiellement artisanales et commerciales concentrés dans la partie centrale du territoire, proche des pôles de vie et des axes de transports ;
- Des parcs d'activités avec une faible densité de bâtiments mais une commercialisation du foncier libre presque terminée ;
- Un tissu commercial dominé par trois centralités marchandes (qui fonctionnent bien) et six moyennes surfaces ;
- Un tissu commercial de proximité présent dans de nombreux villages/hameaux ;
- De grandes entreprises implantées sur le territoire : Banque de France, Alkern, Sainte-Marguerite, MS, ... ;
- La centralisation des activités de la banque de France à Vic qui va attirer, en 2024, environ 600 employés supplémentaires ;

Tourisme



Chiffres clés



1 360 hébergements marchands

3 996 résidences secondaires



22% de meublés, gîtes et Habitations légères de Loisirs



39% de campings et parc résidentiel de loisirs parmi les hébergements marchands



234 300 nuitées en 2017



9 885 000 € de retombées économiques sur les lits marchands (CRDTA)

213 effectifs salariés

Constats

- L'office de tourisme gère des équipements touristiques et en fait la promotion ;

- La maison de Gergovie doit devenir le point fort de l'attractivité touristique du territoire avec un projet de valorisation du site ;

- Mond'Arverne est un « camp de base » pour découvrir l'Auvergne grâce à sa position centrale, proche de grands équipements et lieux touristiques ;

- Un patrimoine architectural, culturel et naturel qui constitue l'attractivité touristique bien que peu valorisé ;

- Un Pôle Pleine Nature (ex CC les Cheires) est reconnu pour la qualité, la diversité et la densité de son offre en activités de pleine nature, et pour sa stratégie de développement ;

- Un base de loisirs à Aydat et une station 4 saisons à Pessade reconnues dans la région et génératrices d'attractivité auprès des clermontois ;

- Un fort potentiel touristique dans la vallée de l'Allier avec l'écopôle, l'aménagement de la véloroute et le château de Chadieu ;

- Une faiblesse sur l'offre d'hébergements touristiques, vieillissante, notamment l'hôtellerie ;

- Une offre de restauration insuffisante et une offre d'hébergement et de restauration globalement peu qualitative ;

- L'intégration des sites touristiques communautaires au sein d'une offre touristique globalisée à l'échelle de la chaîne des Puys et du Val d'Allier ;

- De nombreux circuits de randonnées sur le territoire (GR4-GR441, GR300, GR30, GRP de Pays D'Issoire - Tour au Pays de la reine Margot) qui s'inscrivent dans la stratégie régionale.

Chanonat

Gergovie - La Roche Blanche

Saint-Saturnin



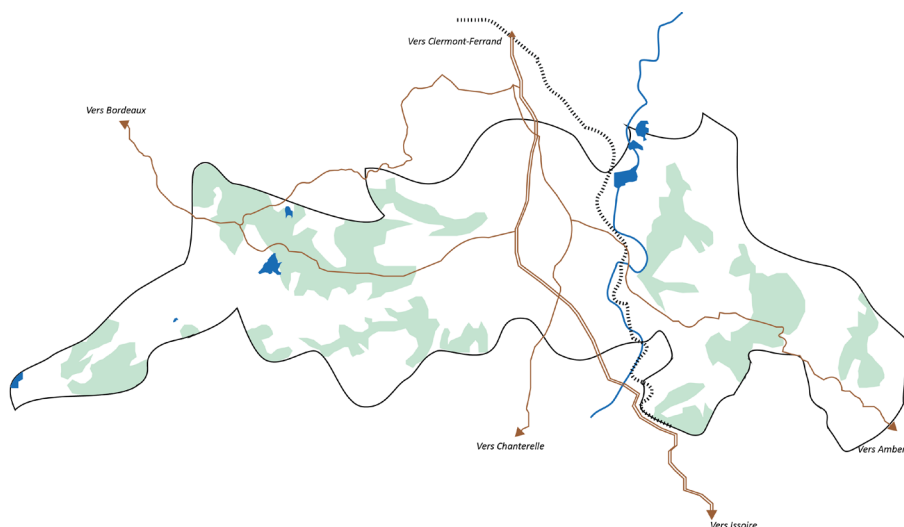
Source : Citadia conseil

Opportunités

- **Création d'emplois** du fait de la recentralisation des activités de la banque de France ;
- Valorisation des **produits du terroir** via des modes de commercialisation locaux ;
- Développement du **Val d'Allier** comme point d'appel touristique
- La mise en valeur du **patrimoine architectural** commun ;
- Promotion du territoire auprès de la région dans le cadre de sa stratégie touristique **PLEINE NATURE**.

Menaces

- Disparition du **commerce de proximité** ;
- Dégradation de l'image du territoire du fait du développement des **zones d'activités** aux abords des voies vitrines ;
- Dégradation de l'**offre d'hébergement touristique** et de restauration.

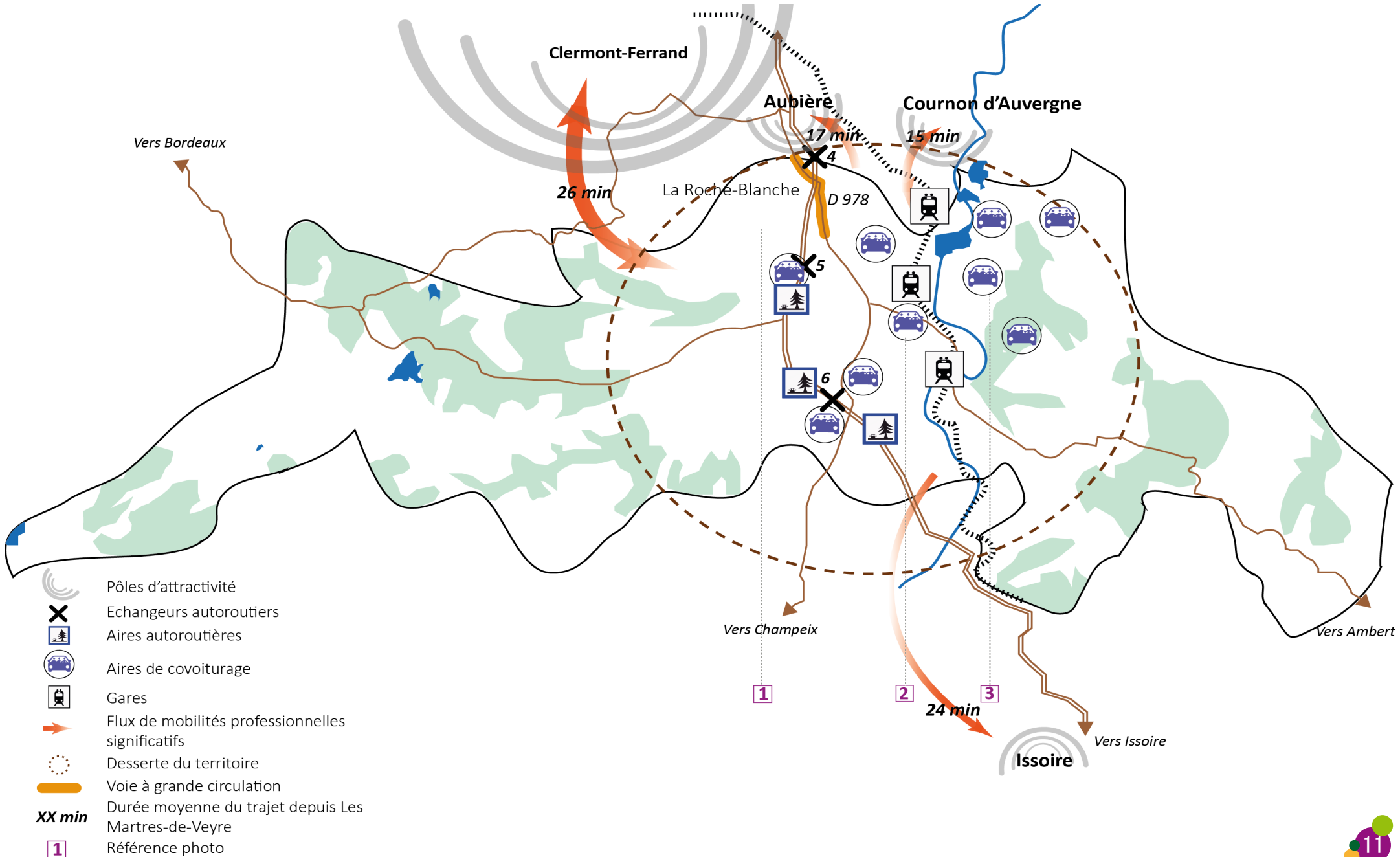


Enjeux

- L'inscription du territoire dans la dynamique de valorisation du Val d'Allier ;
- Le renforcement d'une économie de proximité ;
- L'intégration des sites touristiques communautaires dans l'offre globalisée de la chaîne des Puys et du Val d'Allier ;
- La professionnalisation et le renforcement des acteurs touristiques du territoire (Hébergements, restauration, ...)
- La mutation des zones d'activités en parc d'activités ;
- L'anticipation de la centralisation des activités de la Banque de France à Vic-le-Comte.

Déplacements et Transports

Déplacements et transports



Chiffres clés



10 aires de covoiturage

230 places disponibles



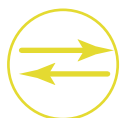
2 gares pour **367 024** voyageurs en 2016

833 475 (Riom)

429 096 (Issoire)



11 lignes de bus départementale «Transdôme»



21 129 flux de déplacements domicile-travail

15% de flux entrants dans les déplacements pendulaires

64% des flux sortants pendulaires dont 82% vers la CU CAM

21% des flux pendulaires en interne au territoire

Veyre-Monton

Les Martres-de-Veyre

Mirefleurs



Source : Citadia conseil

Constats

- Une structuration Nord/Sud du territoire du fait des infrastructures de transport, support du développement de la périurbanisation ;

- Des communes rurales excentrées dépendantes de la voiture ;

- Le territoire desservi par deux gares ferroviaires sur la ligne Clermont-Issoire (une trentaine d'arrêts par jour en direction de Clermont) ;

- Une offre en aire de covoiturage développée proche des principaux axes ;

- Une offre de bus départemental peu attractive par ses cadencements et par rapport aux mobilités des ménages ;

- Des aménagements modes doux très peu développés ;

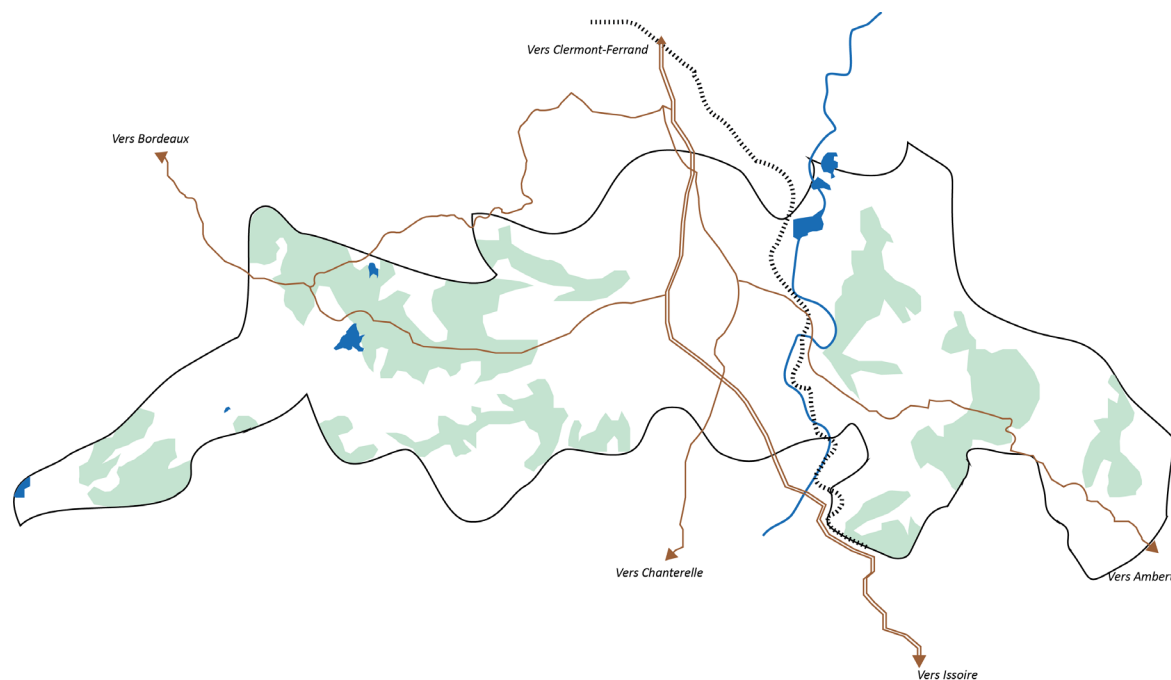
- Des déplacements pendulaires importants à l'extérieur du territoire, dominés par l'usage de la voiture particulière.

Opportunités

- Intégration du territoire au **SMTC** ;
- La création d'un nouveau pont pour favoriser les **déplacements est ouest** ;
- Le renforcement des **modes doux** dans les pratiques de proximité ;
- Le développement du **télétravail** ;
- Le renforcement du **rôle des gares** dans les déplacements.

Menaces

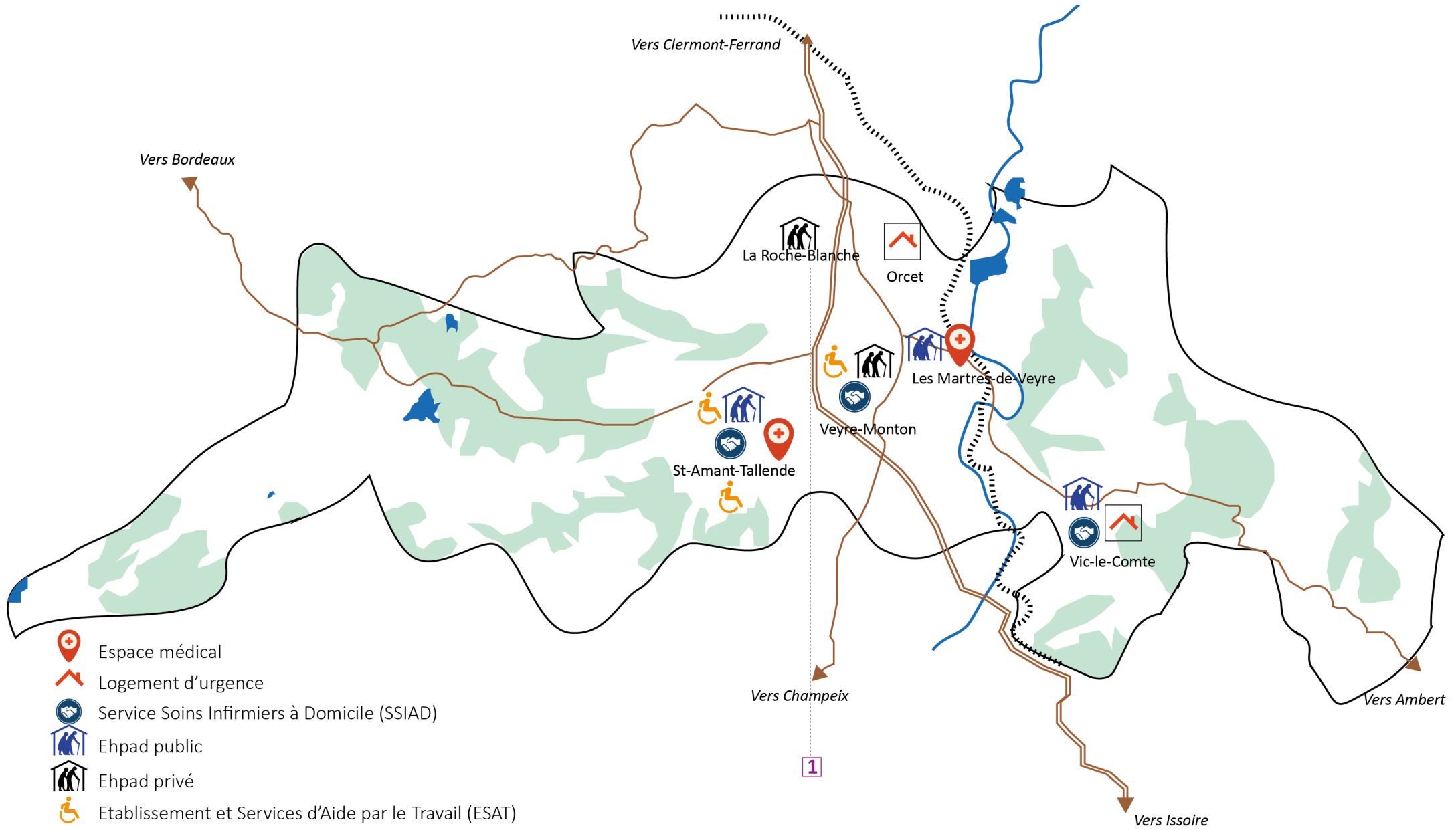
- Une **fracturation de la biodiversité** du fait d'une épine dorsale nord sud marquée ;
- La **saturation** totale des voies de circulation du fait de l'attractivité des pôles d'emploi voisins ;
- Une **détérioration du cadre de vie** (nuisances et pollution) ;
- Une **précarité énergétique** qui augmente du fait de l'évolution du prix du carburant.



Enjeux

- L'accompagnement du développement de la pratique du co-voiturage ;
- La valorisation de la voie ferrée dans les pratiques de déplacements domicile-travail ;
- L'accompagnement d'une économie de proximité et du renforcement du lien social par des espaces publics dédiés aux mobilités de proximités.

Affaires sociales et Santé



Chiffres clés



3 ESAT pour **280**
travailleurs handicapés
environ



5 EHPAD pour **314** lits environ



3 SSIAD pour
les victimes de
pathologie chronique
ou présentant un
handicap



2 espaces médicaux

La Roche-Blanche



Constats

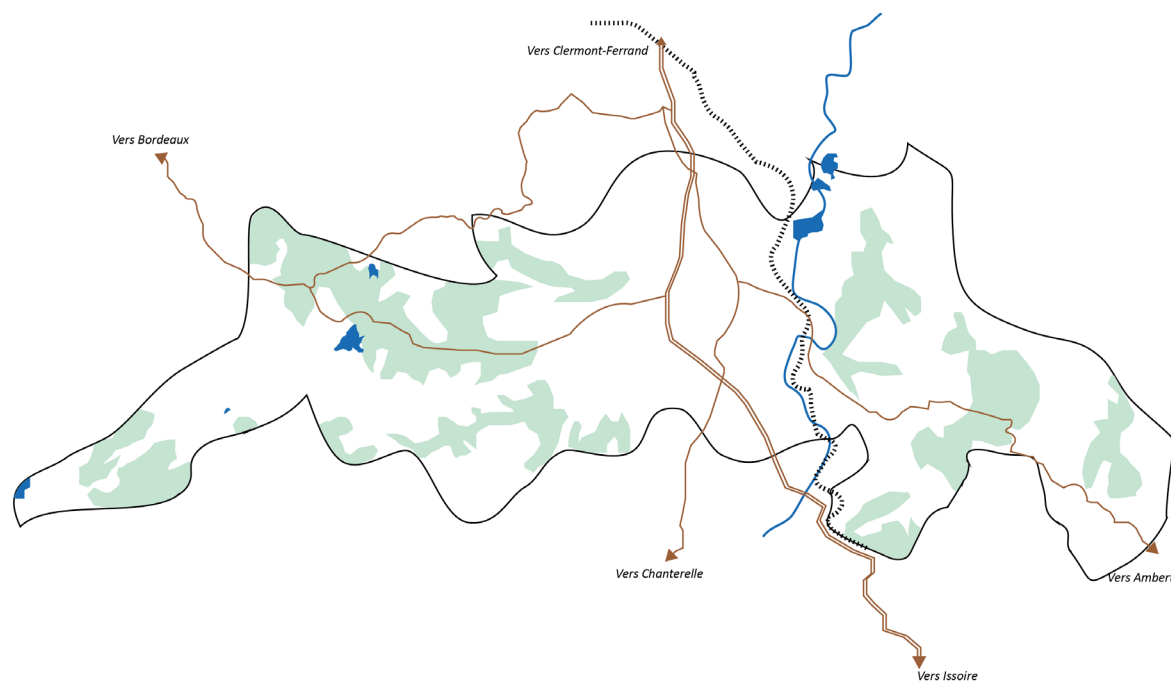
- Un Plan Départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées 2017-2022 approuvé en octobre 2017
- Service d'aide à domicile étendu à l'ensemble du territoire au 1er janvier 2018 ;
- Service de portage de repas étendu à l'ensemble du périmètre au 1er janvier 2019 avec un prestataire unique ;
- La désertification médicale ne se fait pas ressentir sur le territoire avec certains médecins qui font encore des visites à domicile dans les villages et l'arrivée de jeunes médecins ;
- Une forte tradition d'entraide et de solidarité sur le territoire avec la présence des Resto du Cœur, du secours catholique, de la croix rouge et de la providence ;
- Une coordination des acteurs nécessaire pour faciliter les services d'aide à la personne ;
- Un accompagnement du vieillissement de la population.

Opportunités

- Le renforcement de l'**économie de service à la personne** sur le territoire ;
- La création de **lieux de rencontre et de partage** au sein de l'espace public.

Menaces

- La non anticipation du **doublent des plus de 65 ans** d'ici 2035 ;
- Le **délitement du lien social** du fait d'une urbanisation non maîtrisée ;
- La **dégradation de l'offre de santé** notamment au sein des communes de montagnes peu accessibles.



Enjeux

- L'accompagnement du vieillissement de la population en cours ;
- La coordination des acteurs publics intervenants auprès des personnes.




Démographie et Habitat

Habitat individuel dense (Aydat)



Chanonat



-  Pôle de vie
-  Enveloppe urbaine
-  Référence photo

Chiffres clés



+0,53%

de population en moyenne par an entre 2009 et 2014

+1,18%

+0,94%

0,39% en moyenne du au solde naturel

+0,17%

+0,34%



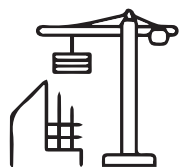
1.03 d'indice jeunesse en 2014 et en diminution par rapport à 2009

1,14%

1,00



Mond'Arverne Communauté
40 479 habitants



59 logements mis en chantier entre 2004 et 2014 pour 1000 habitants

78

65

Le centre-ancien (La Roche-Blanche)



Habitat dense (Vic-le-Comte)



Habitat dense (Vic-le-Comte)



Constats

- Le Plan Local pour l'Habitat vient d'être adopté sur l'ensemble du périmètre ;

- L'axe fort de ce PLH est la production de logements locatifs sociaux, en priorité dans les pôles de vie, pour attirer les jeunes familles (opération de 300 logements à Martres-les-Veyre dont un tiers de logements locatifs sociaux) ;

- Une attention particulière est à porter sur les lieux de vie dans les opérations de logements mais également dans la réhabilitation des cœurs de bourgs ;

- Un patrimoine public (bâtiments, fonciers, ...) vitrine du territoire, à l'entretien coûteux (16 ERP) ;

- Un vieillissement de la population important ;

- Une évolution démographique positive, essentiellement portée par le solde naturel ;

- Un marché de l'immobilier dynamique avec une pression foncière qui s'accroît et fait augmenter le prix du foncier ;

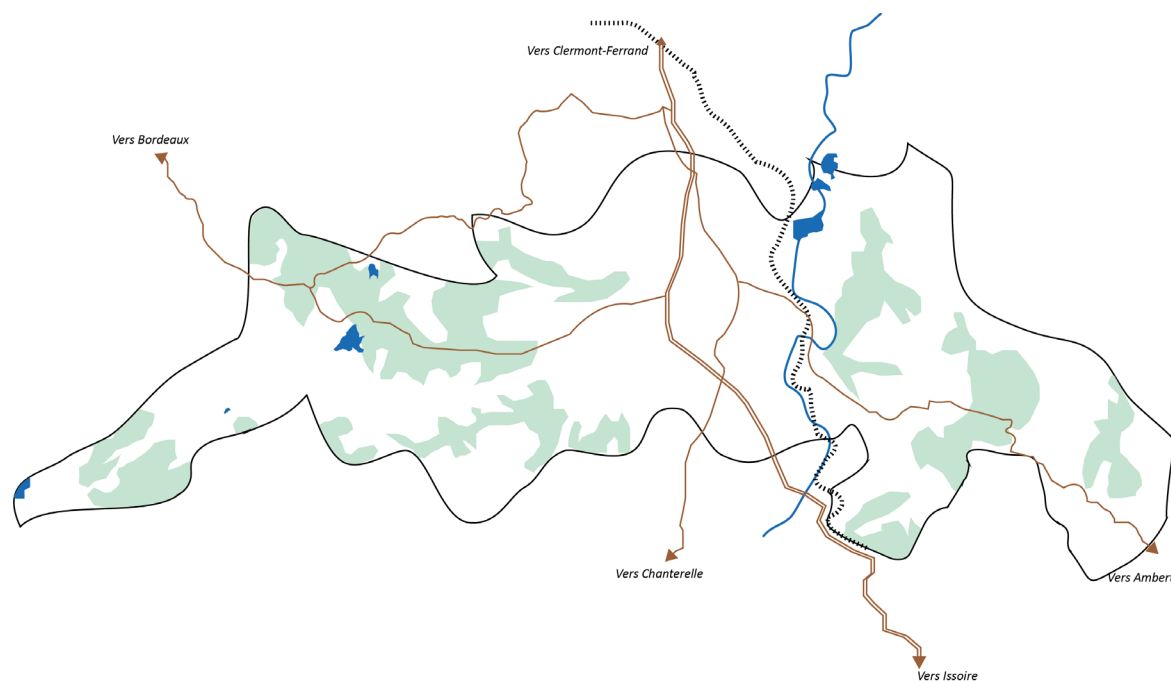
- Des constructions majoritairement tournées vers l'habitat pavillonnaire très visibles sur les monts et qui marquent les paysages.

Opportunités

- Le renforcement de la mixité par la **diversification de l'offre de logement** ;
- La création de **lieux de rencontre et de partage** au sein de l'espace public ;
- La réponse aux **besoins spécifiques** des familles monoparentales.

Menaces

- La **banalisation des paysages** via la poursuite du développement de formes urbaines standardisées ;
- Une consommation d'espaces remettant en cause la **pérennité d'exploitations agricoles** ;
- L'**exclusion** d'une partie de la population n'ayant pas les moyens de se loger sur le territoire ;
- La **dégradation du bâti ancien** et historique.

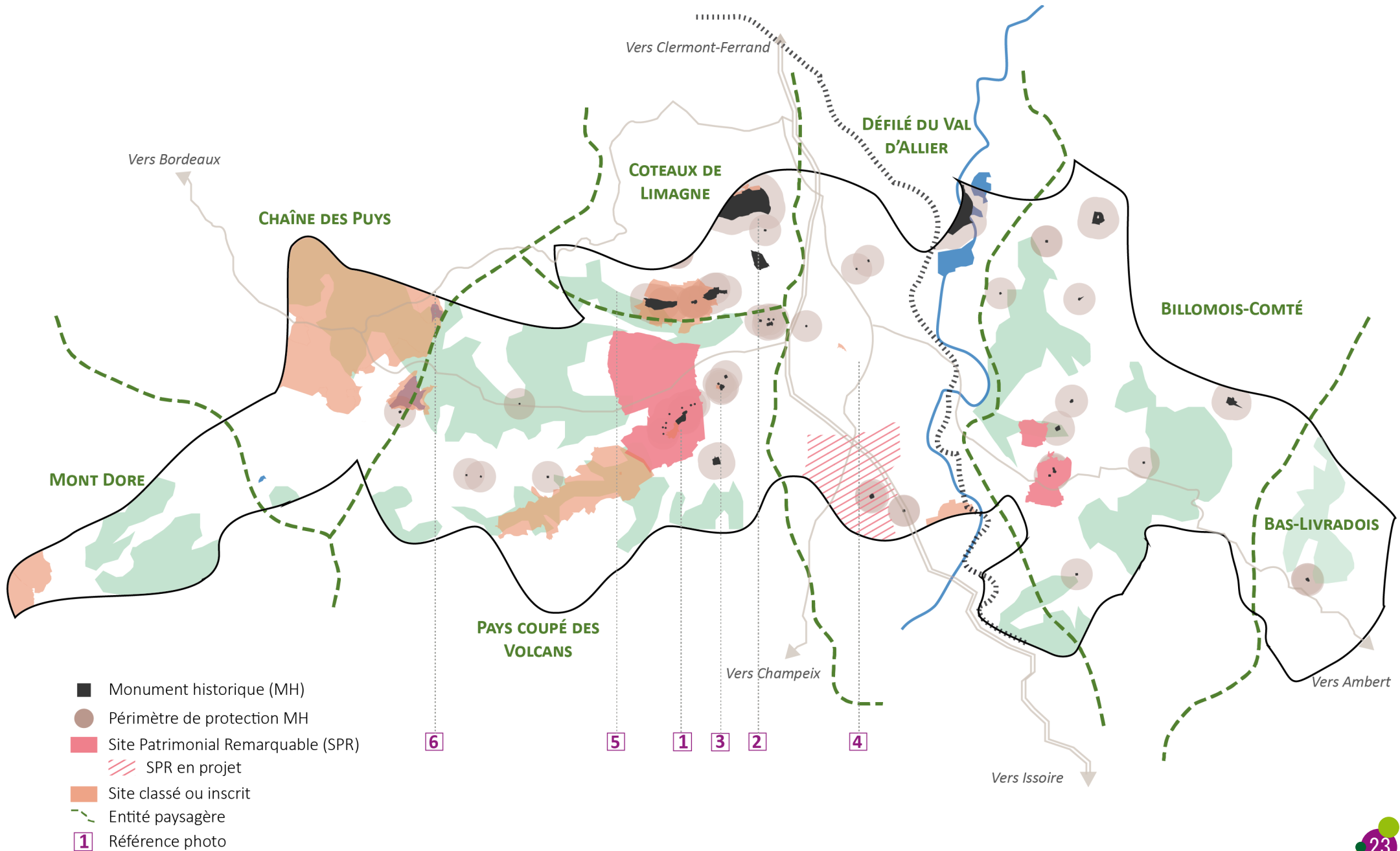


Enjeux

- La mise en valeur des centres-bourgs et cœurs de villes ;
- Le renforcement du lien social et de la participation active des habitants à la vie du territoire ;
- La diversification des formes urbaines pour stopper l'uniformisation des paysages et la banalisation des entrées de villes et des silhouettes villageoises ;
- La favorisation d'une mixité sociale et le maintien des familles monoparentales sur le territoire ;
- La maîtrise de la consommation d'espaces naturels et agricoles dans les projets à vocation économiques et résidentiels.

Environnement et Agriculture

Cadre de vie et patrimoine



Chiffres clés



Alt. max 1529M

(Puy de l'Aguillier)

326M Alt. min

(Val d'Allier)

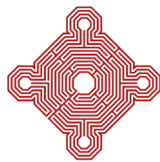
7 ENTITÉS PAYSAGÈRES



16 SITES INSCRITS OU CLASSÉS

représentant **2683HA**

SOIT 8% DU TERRITOIRE



63 MONUMENTS

HISTORIQUES

dont 26 d'ordre religieux, 22 châteaux, 5 immeubles ou demeures, 6 constructions locales (fontaines, ponts, horloge, pigeonnier...), 4 gallo-romain.

SOIT 2,25 / COMMUNE

(moyenne nationale 1,2)



2 SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES

Vic-le-Comte et Saint-Saturnin

+ 1 EN PROJET, La Sauvetat

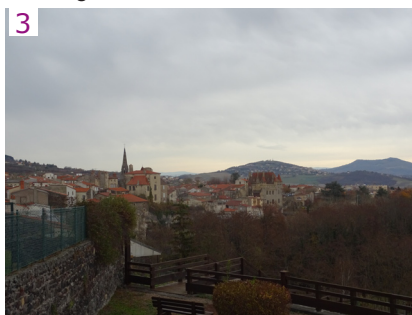
Bourg patrimonial de Saint-Saturnin



Matérialité identitaire, Gergovie



Bourg sur crête, Saint-Amant-Tallende



Paysage du Val d'Allier, Veyre-Monton



Grand paysage ouvert, Chanonat



Paysage de la chaîne des Puys Aydat



Source : Citadia conseil

Constats

- Un grand paysage marqué par deux grandes typologies paysagères ; un territoire de moyenne montagne entrecoupé en son centre par la vallée de l'Allier orientée sud/nord ;

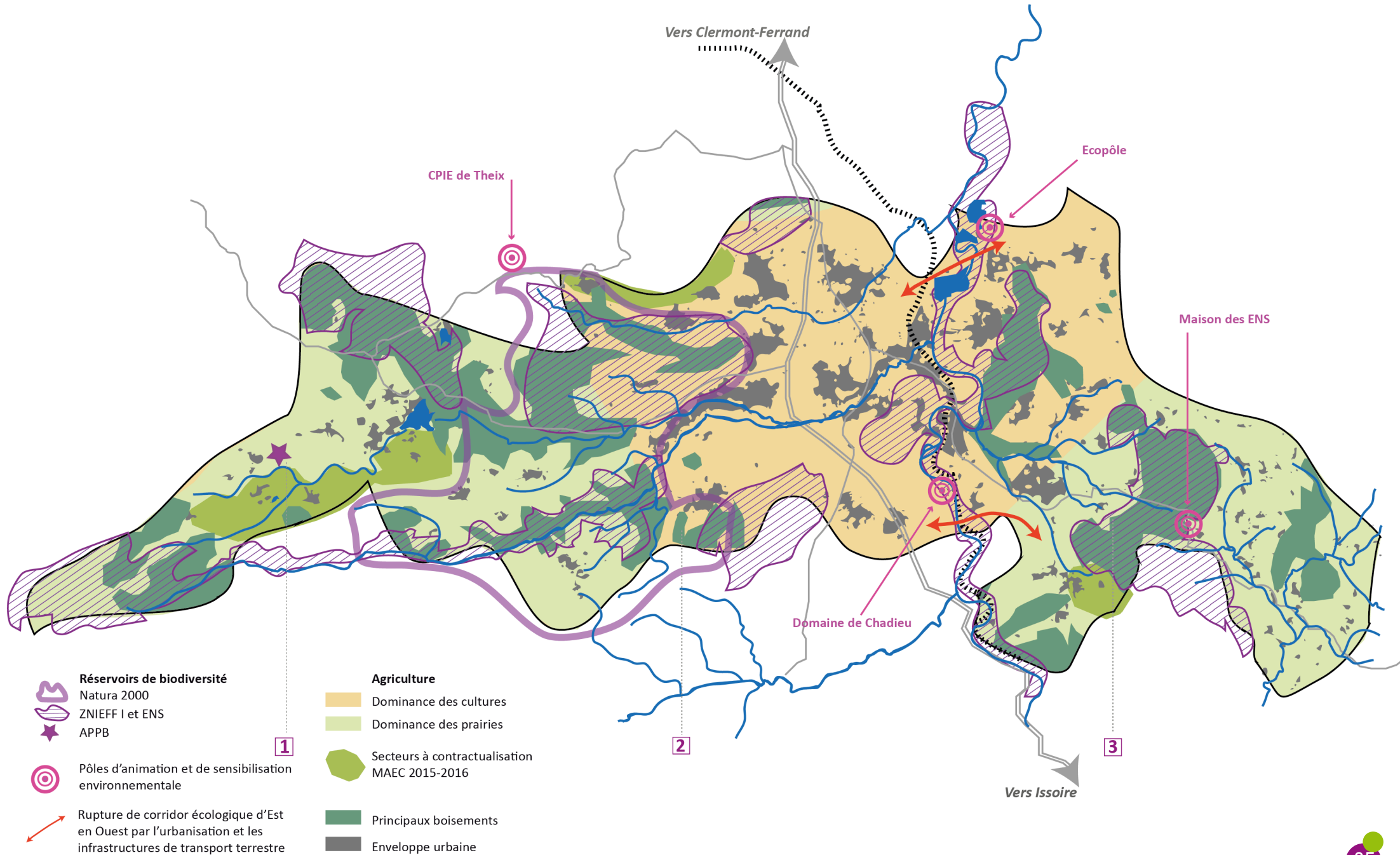
- Des perceptions conditionnées par cette géographie ; les paysages de moyenne montagne où la vue s'étend sur le grand paysage ouvert marqué en fond par les silhouettes des chaînes de montagnes. Les perspectives sont entrecoupées de manière brutale par des gorges et des boisements.

Les paysages de la vallée de l'Allier marqués par un relief de coteaux, un paysage de vallonement doux, où les vues alternent entre domination et dominance ;

- Les villages s'inscrivent dans cette géographie avec un lien intime à la géologie, à la fois dans les choix d'implantation comme dans l'utilisation des matériaux ;

- Les typologies de villages suivent la géographie : les villages de moyenne montagne s'organisent en territoire de hameaux, alors que le long de l'Allier ils s'implantent de manière groupée dessinant une silhouette perceptible dans le grand paysage. Les extensions contemporaines tendent à réduire ces caractéristiques identitaires ;

- Un territoire à fort caractère patrimonial, de nombreux bourgs à l'architecture identitaire (morphologies, matérialités...) inscrits dans une campagne ponctuée des motifs ruraux (moulins, pigeonniers, tonne de vigne, fontaines, arbres isolés...)



Réservoirs de biodiversité
 Natura 2000
 ZNIEFF I et ENS
 APPB

Pôles d'animation et de sensibilisation environnementale

Rupture de corridor écologique d'Est en Ouest par l'urbanisation et les infrastructures de transport terrestre

Agriculture
 Dominance des cultures
 Dominance des prairies
 Secteurs à contractualisation MAEC 2015-2016

Principaux boisements
 Enveloppe urbaine

Chiffres clés

LA MATRICE AGRONATURELLE



50% du territoire
EN MILIEUX OUVERTS

(données SIG RPG 2012)



40% DE BOISEMENT

sur le territoire (données SIG BD TOPO IGN)

DONT



60% DE PRAIRIES ET PÂTURES 3 AOP fromagères



40% DE VIGNES ET CULTURES 2 AOP viticoles

LA VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL



37% du territoire concerné par un
ZONAGE ENVIRONNEMENTAL
(NATURA 2000, ZNIEFF I, APPB, ENS)

0,04% DE PROTECTION
RÉGLEMENTAIRE (APPB)

3 PÔLES D'ANIMATION
ET DE SENSIBILISATION À L'EST **+1** HORS TERRITOIRE

1152
HECTARES
CONTRACTUALISÉS
EN MAEC

EN 2016 SUR LE PAEC
VEYRE, AUZON, CHARLET.

AOP : Appellations d'origine protégées / ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique / APPB : Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope / ENS : Espace Naturel Sensible / MAEC : Mesure Agro-Environnementale et Climatique / PAEC : Projet Agro-Environnementaux et Climatique

Ligulaire de Sibérie, Narse d'Espinasse
Saulzet-le-Froid



Busard cendré, Pays des Couzes



Forêt de la Comté,
Espace Naturel Sensible



Source : ENS Puy de Dôme, Natura 2000

Constats

- Une reconnaissance du patrimoine naturel et des milieux sensibles et emblématiques (zone humide des étangs du Pacage et d'Aydat, pelouse sèche des Couzes, tourbières de la Chaîne des Puys et du Mont Dore) ;

- Une dynamique locale forte autour du développement d'une agriculture respectueuse de l'environnement et de qualité ;

- Un territoire mobilisé dans l'éducation et la sensibilisation des citoyens à la biodiversité à travers 3 pôles d'animation sur le territoire et une forte implication associative, qui reste à renforcer sur certaines parties du territoire ;

- Des infrastructures de transport terrestre contraignant les déplacements de la faune, qui fragmentent les corridors écologiques ;

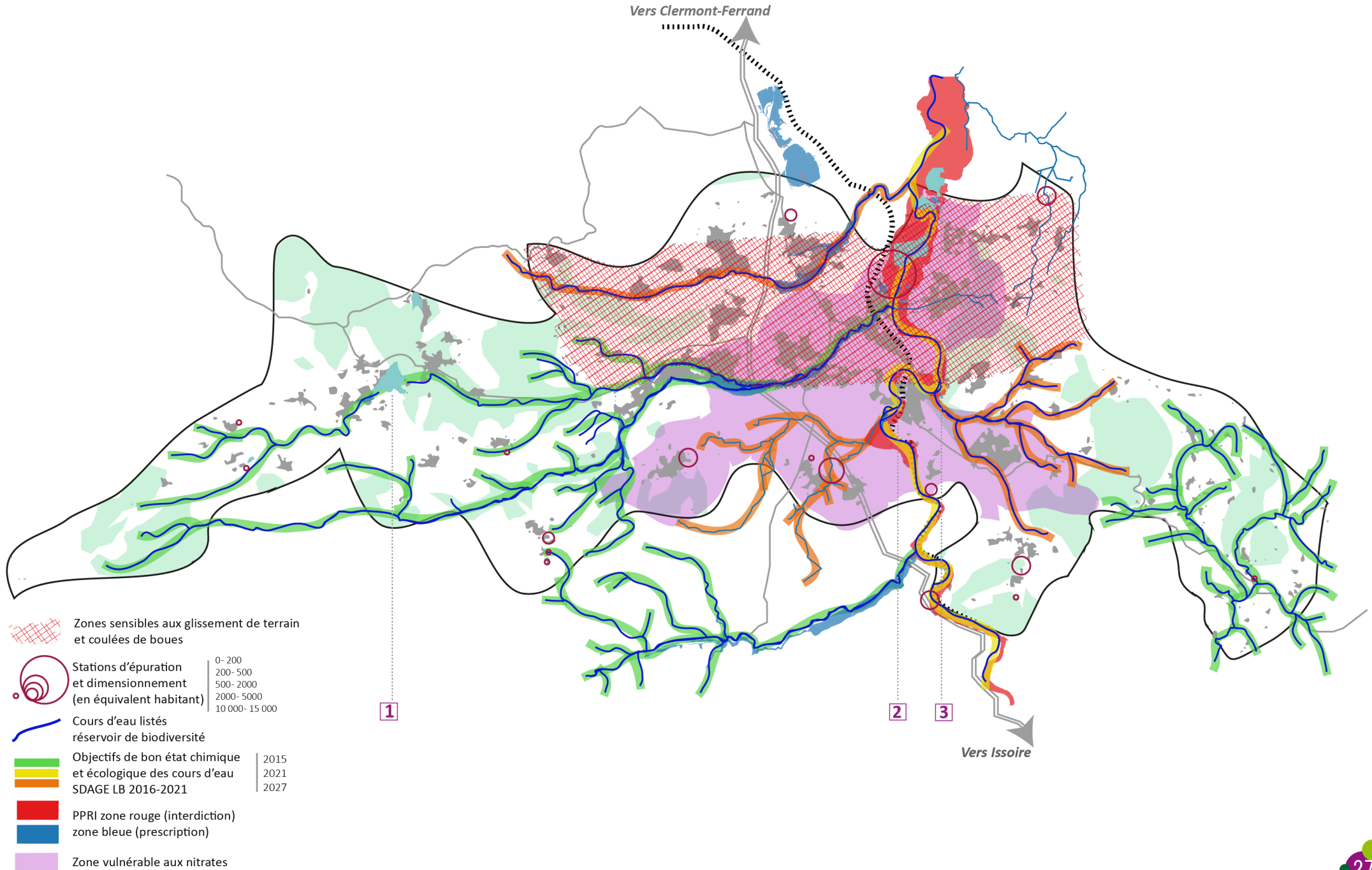
- Le territoire de Mond'Arverne présente une grande diversité agricole (élevage bovins, ovins, caprins, céréalicultures, maraichage, viticulture, ...) ;

- Présence d'AOP fromagères : Saint-Nectaire, Bleu d'Auvergne, Fourme d'Ambert ;

- Une baisse des exploitants, mais qui restent encore nombreux, avec une augmentation de la taille des exploitations. Beaucoup sont sous la forme de GAEC ;

- Le non renouvellement des exploitants devient problématique pour la production de lait ;

- Un territoire traditionnellement tourné vers l'arboriculture.



Chiffres clés

LE RESEAU HYDROGRAPHIQUE



716KM
DE COURS D'EAU



17% du territoire recouvert par
DES ÉTENDUES D'EAU



260 KM SOIT **36%**
EN LISTE 1 OU 2 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT
>> **RÉSERVOIR DE BIODIVERSITÉ**
AQUATIQUE

LES PRESSIONS SUR LA RESSOURCE

10 COMMUNES
EN ZONE VULNÉRABLE
AUX NITRATES



LA TOTALITÉ DU TERRITOIRE EN ZONE
SENSIBLE A L'EUTROPHISATION

LE VAL D'ALLIER SOUMIS À
L'ALÉA MOYEN ET
FORT DU RETRAIT/
GONFLEMENT DES
ARGILES



16 STEP sur le territoire
CAPACITÉ ÉPURATOIRE TOTALE DE 41 600 EH (EQUIVALENT HABITANT),
DONT 5 STEP > 500EH
CHARGE MAXIMALE ENTRANTE 16 635 EH ET 0 STEP NON CONFORME

Constats

- Les enjeux liés au risque d'inondation sont bien identifiés et peu de secteurs urbains sont exposés à ce risque ;
- Des cours d'eau remarquables listés avec des objectifs de préservation et de gestion spécifiques ;
- Une sensibilité particulière aux pollutions aux nitrates et aux pollutions d'origines agricoles ;
- 3 contrats territoriaux gérés par le SMVVA (Auzon, Veyre et Charlet). Une compétence GEMAPI à construire et mettre en oeuvre sur l'intégralité du territoire ;
- Une capacité épuratoire suffisamment dimensionnée ;
- Une gestion de l'AEP (Alimentation en Eau Potable) à organiser à l'échelle communautaire suite à une prise de compétence récente ;
- Une compétence assainissement partagé entre différentes structures qui nécessite une anticipation en amont de la prise de compétence.

Lac d'Aydat



L'Allier, cours d'eau remarquable



Gravière d'Ecopôle



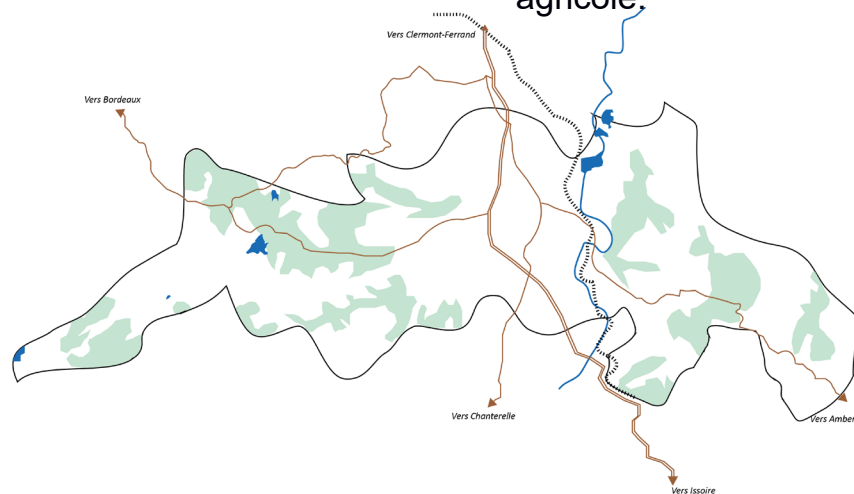
Source : Citadia

Opportunités

- Un développement possible du fait des **capacités épuratoire** ;
- La **valorisation du paysage** comme une opportunité de développement des activités touristiques et de loisirs ;
- La **mise en valeur du patrimoine** en cœur de bourg et de village témoin de l'identité du territoire ;
- L'**amélioration de la qualité écologique** des cours d'eau est ouest comme support de corridors de biodiversité.

Menaces

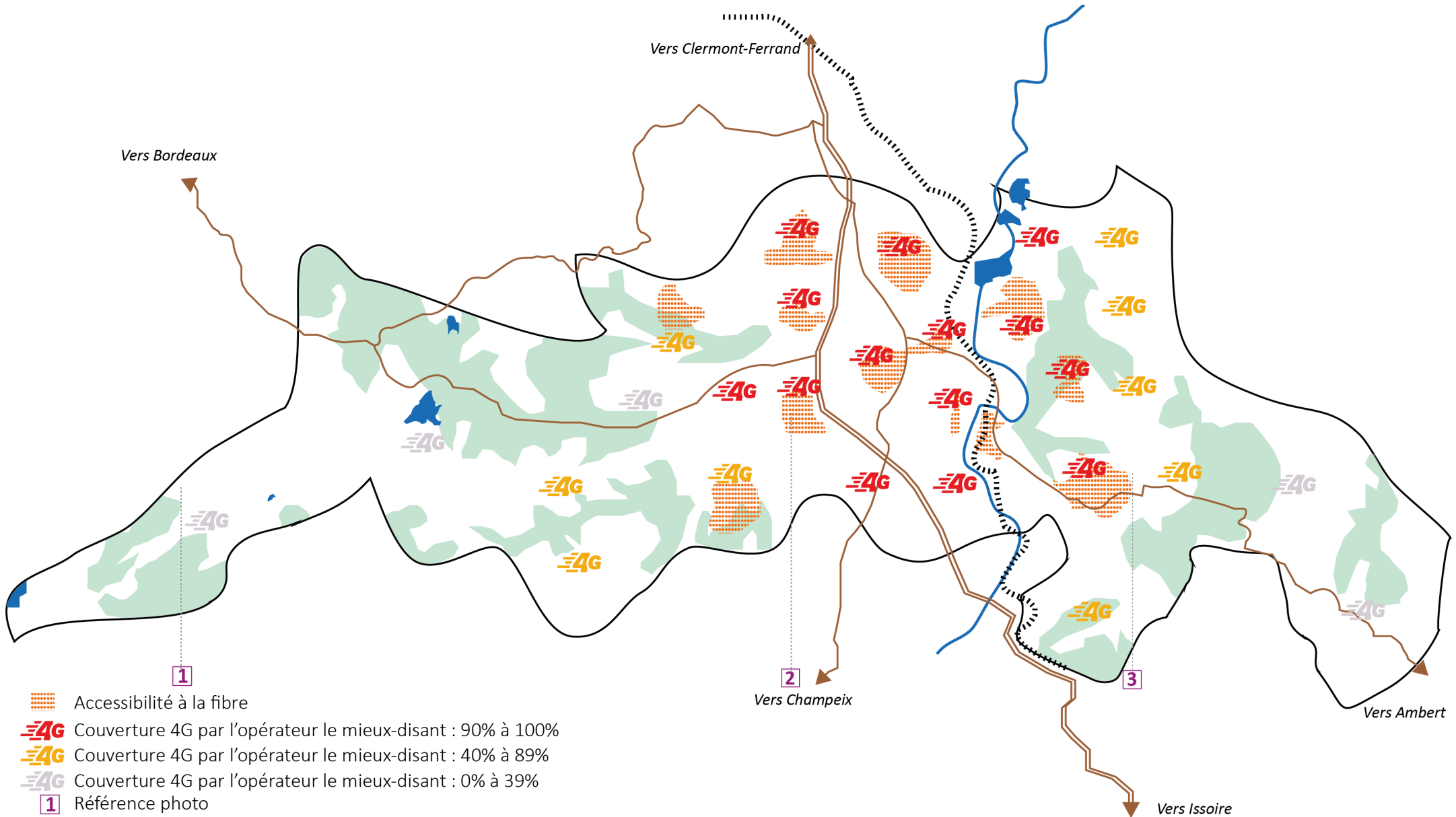
- La **banalisation du paysage** via la poursuite du modèle de développement ;
- L'**enfrichement des espaces agricoles** (coteaux, Puys) du fait du recul des exploitations ;
- Un développement touristique peu encadré qui pourrait avoir un **impact sur les milieux et la biodiversité** ;
- La **détérioration de la ressource en eau** tant en termes de quantité que de qualité du fait du développement urbain ;
- **Une rupture totale de corridors biologique** dans la vallée de l'Allier du fait des infrastructures, du développement urbain et du modèle agricole.



Enjeux

- La préservation des espaces naturels à fort intérêt écologique ;
- La restauration de continuités écologiques autour de l'Allier ;
- La valorisation des espaces vitrines du territoire et des paysages ;
- La préservation et la découverte des grandes entités paysagères ;
- La prise en compte de la géographie et la lecture des paysages dans les choix de développement urbain ;
- La mise en valeur des patrimoines, vernaculaire et institutionnel, en vu de leurs mises en synergie ;
- Le soutien à la démarche PAEC en protégeant les espaces agricoles engagés dans des contrats MAEC ;
- La lutte contre l'enfrichement des coteaux pour la préservation des paysages et la diversité des milieux ;
- La promotion de pratiques agricoles exemplaires et le développement de l'arboriculture / maraichage ;
- La prise en compte des zones de prescriptions et d'interdiction du PPRI de l'Allier dans les projets d'urbanisme mais aussi des risques de mouvements de terrain et d'aléas forts et moyens de retrait et gonflement des argiles ;
- La préservation des captages d'alimentation en eau potable vis-à-vis des pollutions diffuses et des aménagements ;
- L'amélioration de la qualité des cours d'eau au regard des objectifs écologiques et chimiques fixés dans le SDAGE.

Numérique
et
Nouveaux usages



Chiffres clés

5

communes concernées par le déploiement de la fibre optique à destination des entreprises en phase 1 du projet de réseau d'initiative publique

12

communes concernées par le déploiement de la fibre optique pour les particuliers

14

communes couvertes de 90 à 100% par la 4G

9

communes couvertes de 40 à 89% par la 4G

Saulzet



Saint-Amant-Tallende



Vic-le-Comte



Source : Citadia conseil

Constats

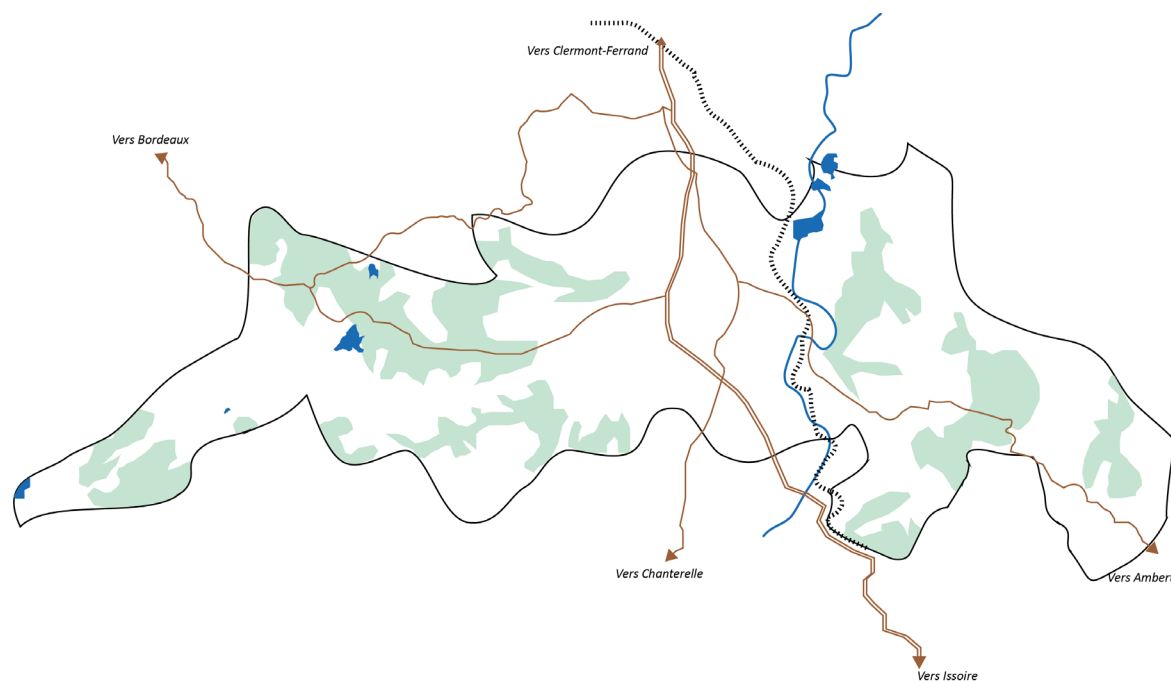
- Une couverture mobile 4G et un accès au réseau fibre optique inégal sur l'ensemble du territoire ;
- Le centre du territoire a une meilleure accessibilité haut débit ;
- Vic-le-Comte récompensée pour sa politique numérique et labellisée «@@» ;
- Les communes rurales aux extrémités du territoire n'ont pas accès à cette technologie, ou difficilement ;
- Mond'Arverne Communauté a ouvert son site internet pour informer et communiquer avec les habitants ;
- 25 communes sur les 28 du territoire ont un site internet avec un contenu hétérogène et des mises à jour plus ou moins récentes ;
- Une présence active de Mond'Arverne Communauté sur les réseaux sociaux (478 j'aime, 15 abonnés) et de Mond'Arverne Tourisme (173 followers).

Opportunités

- Le développement du **télétravail et du coworking** ;
- Le **renforcement d'une démocratie participative** via les nouveaux outils numériques ;
- Des **services public** au plus près des habitants grâce au numérique.

Menaces

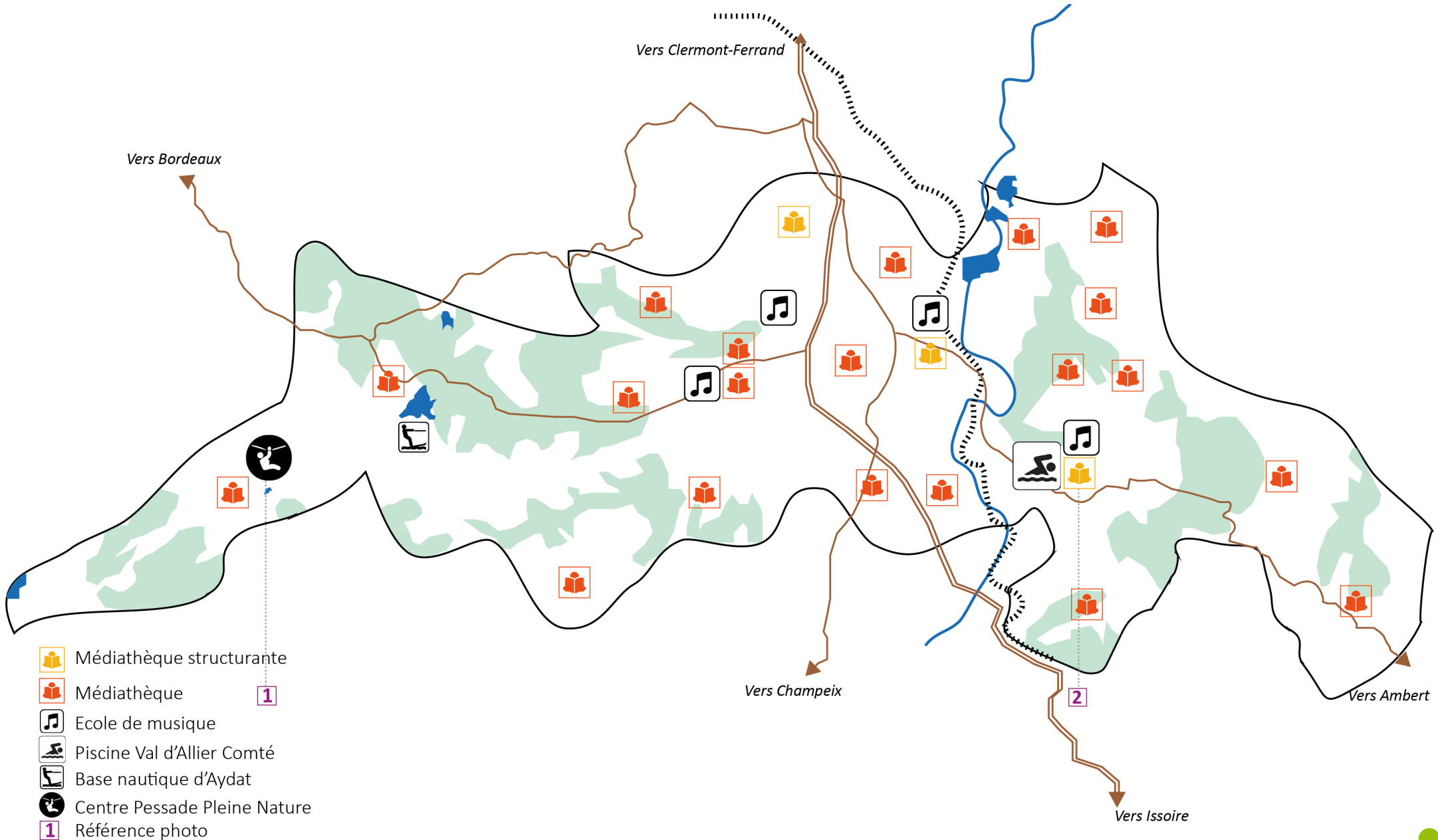
- Une **fracture numérique** renforcée sur le territoire au détriment des petites communes ;
- Une **image dégradée** du territoire du fait de sites internet non mis à jours et vieillissant.



Enjeux

- La promotion de l'outil numérique comme le nouveau lien de proximité entre services publics, habitants, acteurs économiques ;
- Un accès aux services publics facilité sur l'ensemble du territoire.

Culture et Sport



Chiffres clés



24
points de lecture



4 structures d'enseignement musical
pour près de 800 élèves (associations)



3 communes proposent des saisons culturelles
12 communes organisent des actions culturelles ponctuelles



2 saisons culturelles intercommunales et itinérantes
Des actions de médiations culturelles en liant avec les saisons et le réseau de lecture publique

1 évènementiel littéraire et culturel

Aydat



Piscine Mond'Arverne Communauté



Source : Citadia conseil

Constats

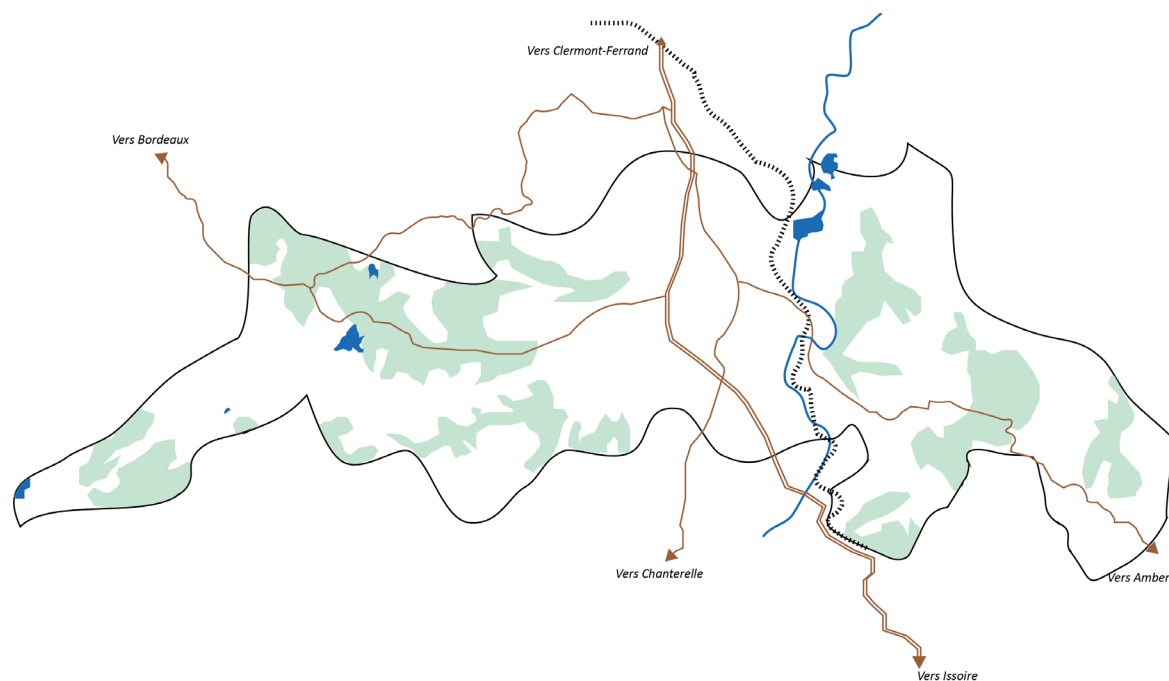
- Une diversité culturelle mais mal structurée et peu lisible ;
- Le réseau de lecture publique est hétérogène sur l'ensemble du territoire ;
- Trois équipements sont gérés au quotidien par des professionnels : Vic-le-Comte, Les Martres-de-Veyre et la Roche-Blanche ;
- 2 saisons intercommunales et itinérantes : en salle, de septembre à juin et en plein air, en période estivale (Scènes d'une nuit d'été). Ces deux saisons jouissent d'une bonne fréquentation et leur programme est attendu ;
- La présence de 4 écoles de musique associatives : 2 intercommunales (Vic-le-Comte et Les Martres-de-Veyre) et 2 d'envergure communale (Le Crest et Saint-Amant-Tallende) ;
- Deux orchestres d'harmonie importants au niveau départemental et une banda au Crest ;
- Un tissu associatif dense et diversifié avec des initiatives locales notables ;
- Pas d'équipements culturels dédiés, hormis la Halle du jeu de paume de Vic-le-Comte et la grange de Mai à Saint-Saturnin ;
- Une piscine à Vic-le-Comte qui participe pleinement à la vie sociale et locale ;
- Délocalisation des pratiques culturelles due à la proximité des agglomérations voisines et au sous équipement sportif et culturel du territoire.

Opportunités

- La mise en cohérence des **événements culturels** sur le territoire ;
- La montée en qualité des **bibliothèques et médiathèques** grâce à l'appui de professionnel ;
- Des **équipements sportifs et culturels structurants** et modernes accessibles à tous.

Menaces

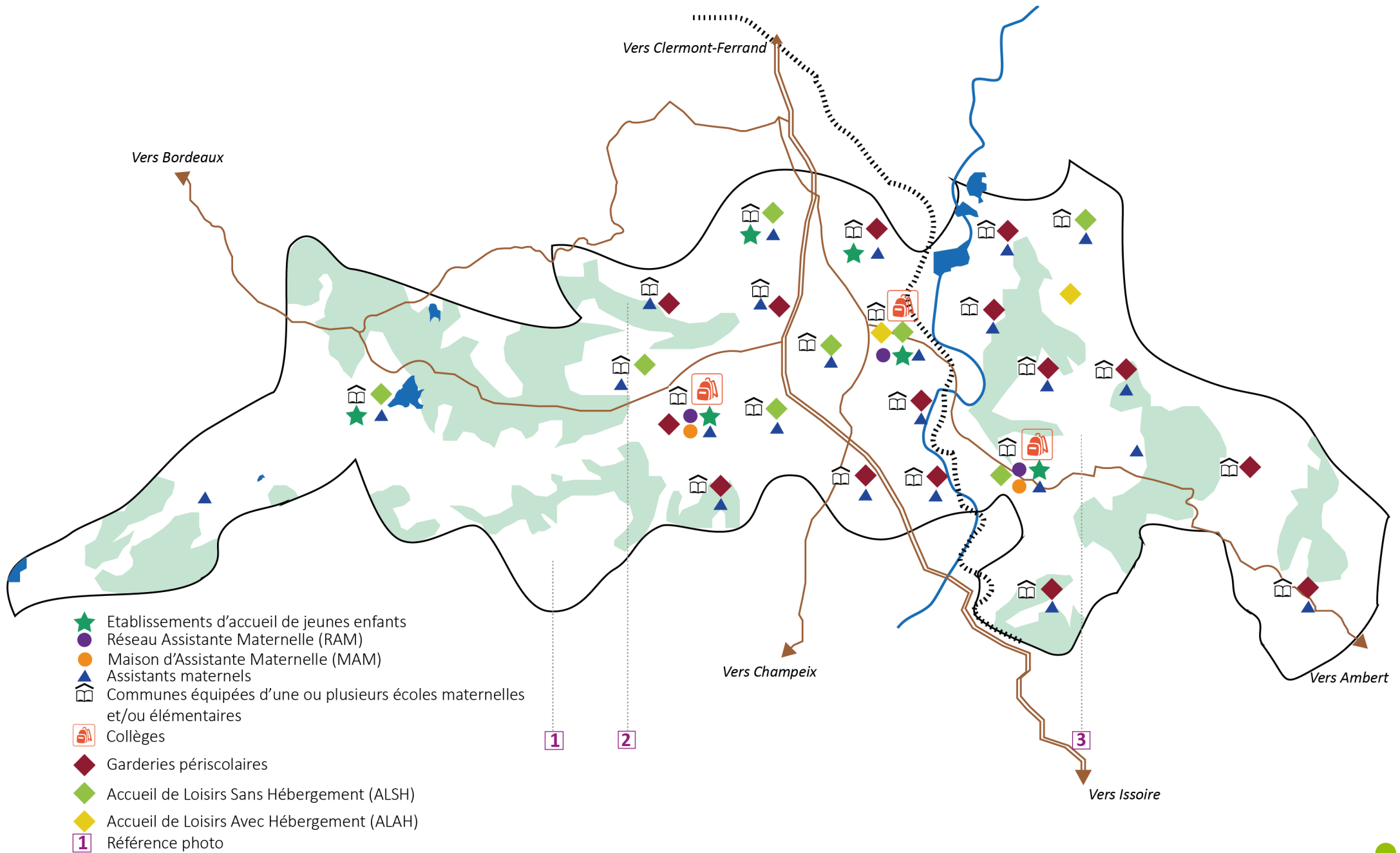
- La **non clarification des compétences** entre les communes et l'intercommunalité sur la gestion des équipements qui impacte le budget communautaire ;
- La multiplication des équipements et bâtiments communautaire qui **limitent les capacités d'actions de l'intercommunalité**.



Enjeux

- La création d'une saison culturelle pour l'ensemble du territoire, pour tous les âges, et la valorisation de la culture au sein des espaces publics ;
- La modernisation et l'harmonisation de l'offre de lecture publique sur l'ensemble du territoire ;
- La modernisation et l'accessibilité pour les jeunes des équipements sportifs et de loisirs.

Jeunesse



Chiffres clés



2 collèges publics

1 collège privé

1 414 collégiens



27 écoles primaires



103 places en crèches



5 garderies périscolaires



321 assistants maternels

1010 places théoriques

Ecole primaire - Olloix

Collège La Comté - Vic-le-Comte

Ecole primaire - Chanonat



Constats

- Construction de 2 crèches publiques en cours ;
- Le RAM propose des ateliers d'éveils sur sept communes ;
- Un territoire bien équipé et une offre globale satisfaisante pour la petite enfance ;
- Un tiers des assistantes maternelles de plus de 55 ans et un manque de renouvellement ;
- Une structuration de l'offre qui n'est pas en adéquation avec les besoins des familles ;
- Enfance / jeunesse : une offre globale pour un projet éducatif qui accompagne toutes les tranches d'âges ;
- Une grande disparité dans l'offre d'accueil de loisirs ;
- ALSH adolescents se délocalise sur sept commune ;
- La présence d'un CLAS (Contrat Local d'Accompagnement de la Scolarité).

Opportunités

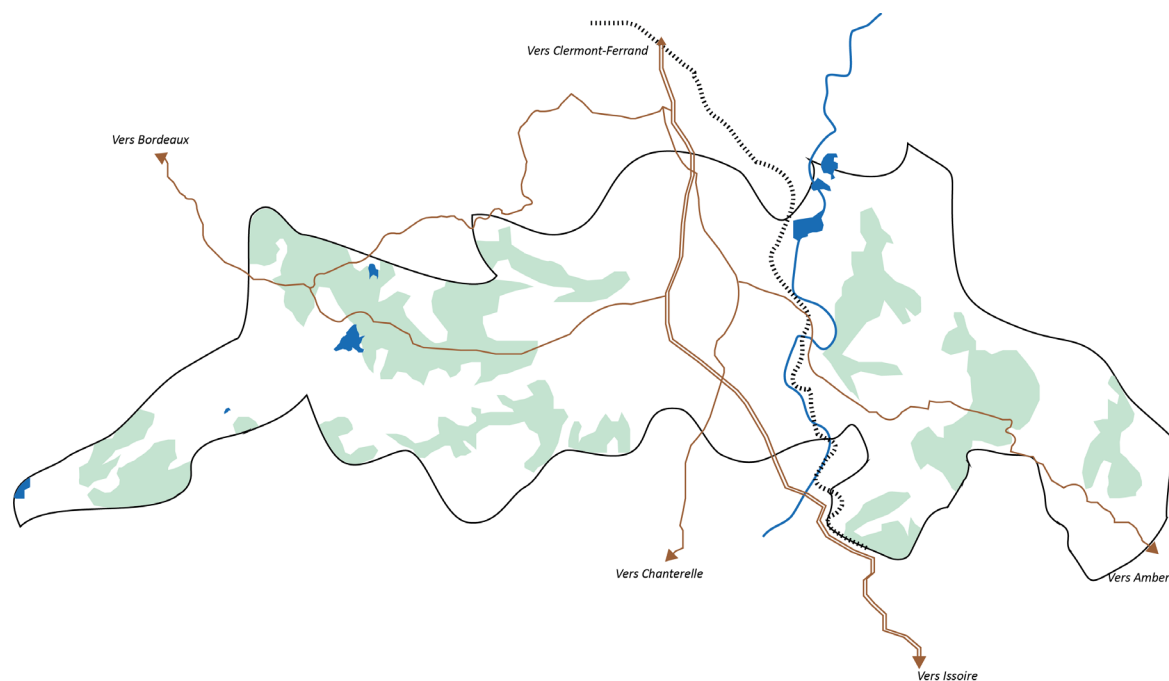
- L'attractivité pour les familles et les jeunes couples grâce aux **nouvelles crèches** ;
- L'**intégration des jeunes dans la vie publique** à travers les outils numérique.

Menaces

- La **fermeture de classes** du fait du vieillissement de la population ;
- Un **non renouvellement des assistantes maternelles** sur certaines communes.

Enjeux

- L'anticipation des besoins en équipements scolaires et de petites enfances au regard des dynamiques corrélées de développement résidentiel et de vieillissement de la population ;
- La modernisation et l'harmonisation de l'intervention communautaire dans la politique jeunesse.



Mond'Arverne Communauté



Un territoire **vivant**

Un territoire **accueillant**

Un territoire **solidaire**

Un territoire **responsable**

Un territoire **innovant**

Un territoire **intégré au Grand Clermont**

Un projet de territoire : Mond'Arverne Communauté + 28 communes

Articuler la stratégie et l'action de proximité

Définir le rôle de chaque collectivité dans l'action publique territoriale

Façonner l'identité de Mond'Arverne Communauté avec les habitants

Mettre en cohérence les actions

Partager une vision commune

Un EPCI de projets / de développement

Création de richesse par l'investissement

Un EPCI de services

Création d'un lien social

Un EPCI Catalyseur

Moteur d'une mutualisation



L'ADN POLITIQUE

Cadre de vie

Tourisme

Services à la personne



Portrait de territoire Mond'Arverne Communauté

